

ARRÊTÉ N°CONC-20221102-001
portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade
de technicien territorial
à compter du 2 novembre 2022

La Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée, d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, et n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,



Vu le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté en date du 8 juillet 2021 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial à compter du 8 juillet 2021,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2021 pris par Madame la Présidente du Centre de gestion des Landes portant ouverture d'un concours de technicien territorial dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures »,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury d'admission du concours de technicien territorial en date du 26 octobre 2022,

Considérant que le décompte de la période des quatre ans prévue à l'article L325-39 du Code général de la fonction publique est suspendu pendant la période du 12 mars 2020 jusqu'au 23 juillet 2020 inclus et du 1^{er} janvier 2021 au 31 octobre 2021,

Considérant les nominations intervenues depuis le 8 juillet 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial, est arrêtée, à compter du 2 novembre 2022, comme annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

La liste d'aptitude est valable quatre années à partir de la date d'établissement, à la condition que le lauréat demande par écrit à être maintenu sur la liste au terme des deux premières années suivant l'inscription initiale ainsi qu'au terme de la troisième année.

ARTICLE 3 : Les lauréats inscrits sur la présente liste d'aptitude devront informer sans délai le Centre de gestion des Landes de leur nomination.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

La présidente du Centre de gestion :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à Mont-de-Marsan, le 2 novembre 2022



La Présidente,

Jeanne COUTIÈRE



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DES LANDES**

Maison des Communes - Service Concours - B.P. 30069
40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Tél : 05.58.85.80.00 - Email : concours@cdg40.org

TECHNICIEN TERRITORIAL

**LISTE DES CANDIDATS
INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE AU 02 NOVEMBRE 2022**

NOM	PRENOM
ALAOUI	Larbi
ANDRIEU	Gaetan
BAQUE-DUPUY	Julien
BASCOUL	Jérémy
BELADE	Benjamin
BELLAZEREG	Lahssen
BERNARD	Jean-Philippe
BERNARD	Thomas
BERNARDINI	Béatrice
BERTHOT	Julien
BIDOT-GERMA	Clémence
BLANCHELAND	Sébastien
BONNET	Antoine
BOUCAU	Elise
BRUAT	GERARD
CHANTEREAU	Pierre
CHICHARO	Cédric
COSTES	Violaine
COUTURIER	Priscillia
COUZINET	Patrick
CUERDA	Sebastien
DALLAIN	Marion
DELAHALLE	Dominique
DELAUNAY	Jason
DESPROGES	Thibault
DINAND	Celine
DOMMERC	Hugo
ESCARPIT	Julien
ESNAULT	Wilfrid
FABLET	Stéphane



NOM	PRENOM
FONTAINE	Jérémy
GABE	Jason
GAILH	Stephane
GENESTE	Florian
GIRAUD	Nicolas
GIRY	Gérald
GODEFROY	Christophe
GUILLON	Jerome
HALBERT	Bénédicte
HENG	Christian
INCHAUSPE	Florian
LABADIE	Sylvain
LAHILLADE	Gilles
LANGLE ANDREU	Maxime
LARRUE	Arnaud
LASCAUT	Vincent
LE SAUCE	Didier
LEMIERE	Catherine
LEMONIE	Jérôme
MALLET	Nicolas
MARTIN	Anaïs
MEJECazes	Philippe
MILLET	Davy
MITTAU	Lorie
MOUNEY	Benjamin
NAURA	Frederic
NEVEU	Jérôme
NIORT	Michel
OLMOS	Baptiste
PASQUET	Olivier
PINHEIRO	Peter
PLISSON	Karine
POIGT	Damien
RASCOUILLES	Laurent
RENOU	Julien
ROBIN	Sébastien
ROCHELLI	Clément
RUTY	Valentin
SEGUINOTTE	Georges

Envoyé en préfecture le 02/11/2022

Reçu en préfecture le 02/11/2022



ID : 040-284003332-20221102-22_11_001-AR

NOM	PRENOM
SOISSON	Vivien
SUPPER	Jean-Louis
TARDIVAT	Sandrine
TECHOUEYRES	Joan
THEBAULT	Nicolas
TOUZET	Benjamin
VANG	May-Croua
VILLES	Jean-Luc
ZAVA	Bruno

TOTAL : 78